

Postulat Stéphane Rezso et consorts – Surélevons le bâti existant pour créer des places

Texte déposé

La demande en logements, en infrastructures et en lieux de vie croît dans le canton de Vaud, tandis que la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), votée par le peuple en 2013, va être mise en œuvre prochainement dans notre canton, impliquant des restrictions dans les constructions. Il faut trouver des solutions pragmatiques pour répondre, d'une part, à la demande des citoyens et, d'autre part, aux impératifs de la LAT. Puisque celle-ci nous demande de densifier les centres, une solution serait de « surélever » certains sites et bâtiments pour dégager des espaces de vie supplémentaires, des places de parcs, des bureaux et des logements notamment. Cette solution a l'avantage de créer des structures potentiellement rapidement avec des coûts proportionnellement modestes, sans devoir créer des accès supplémentaires.

Un exemple — et certainement une priorité — serait de concrétiser l'idée de l'ex-municipal lausannois Olivier Français visant à surélever la place de la Riponne, à Lausanne, pour créer un étage supplémentaire au parking. Cela permettrait de mettre à niveau le bâtiment de Rumine avec la place de la Riponne et de créer de nouvelles places de parcs souterraines, alors que la Ville de Lausanne fait tout pour diminuer les places de parc en surface. A relever que le Conseil d'Etat par l'entremise du chef du Département des finances et des relations extérieures a indiqué qu'un projet de ce type permettrait de créer de nouvelles places qui libéreraient la place du Château.

Dernièrement, des interventions au Conseil Communal de Lausanne visent à enlever les voitures de la place du Château. On pourrait ainsi les déplacer dans un nouvel étage du parking de la Riponne. De même, pour les citoyens vaudois qui doivent visiter nos institutions, voire pour les députés qui ne peuvent rejoindre la capitale en transport public, des places supplémentaires à proximité du futur parlement seraient les bienvenues.

Le présent postulat demande ainsi au Conseil d'Etat d'élaborer une étude en collaboration avec la Ville de Lausanne renseignant sur la possibilité de surélever le parking de la Riponne en vue de créer de nouvelles places de parc souterraines. Cette étude devrait notamment :

- Evaluer le potentiel en matière de création de places de parc sur le site de la Riponne.

Le postulant remercie d'avance le Conseil d'Etat pour son rapport qu'il souhaite obtenir rapidement.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Stéphane Rezso
et 25 cosignataires*

Développement

M. Stéphane Rezso (PLR) : — Le but de ce postulat est de faire évaluer le potentiel en matière de création de places de parc sur le site de la Riponne. La demande en logements, en infrastructures et en lieux de vie croît dans le canton de Vaud, tandis que la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) votée par le peuple en 2013 va prochainement être mise en œuvre dans notre canton, impliquant des restrictions dans les constructions.

Nous devons trouver des solutions pragmatiques pour répondre à la demande de nos citoyens, ainsi qu'aux impératifs de la LAT. Cette dernière nous demandant de densifier les centres, une solution consisterait à surélever des sites pour dégager des places de parc. Cette solution a l'avantage de créer des structures rapidement, pour des coûts proportionnellement modestes, sans devoir créer des accès supplémentaires. Je prends un exemple, qui est certainement une priorité : il s'agirait de concrétiser l'idée de l'ex-municipal lausannois Olivier Français visant à surélever la place de la Riponne, à Lausanne, pour créer un étage de parking supplémentaire. Cela permettrait de remettre à niveau le bâtiment du Palais de Rumine et la place de la Riponne, ainsi que de créer de nouvelles places de parc

souterraines, alors que la Ville de Lausanne fait tout pour faire diminuer le nombre de places de parc en surface.

Le Conseil d'Etat, par l'entremise du chef du Département des finances et des relations extérieures, a indiqué qu'un projet de ce type permettrait de créer de nouvelles places de parc pour libérer la place du Château. De même, pour les citoyens vaudois qui doivent rendre visite à nos institutions, voire même pour les députés qui ne peuvent pas rejoindre la capitale en transports publics, de nouvelles places supplémentaires créées à proximité du futur parlement seraient les bienvenues.

Le présent postulat demande ainsi au Conseil d'Etat d'élaborer une étude, en collaboration avec la ville de Lausanne, renseignant sur la possibilité de surélever le parking de la Riponne en vue de créer de nouvelles places de parc souterraines. Le postulant remercie d'avance le Conseil d'Etat pour son rapport, qu'il souhaite obtenir rapidement.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.